

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES  
**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 27 JUIN 2022

SPORTS

**35 / 22\_084 - UNION DU BADMINTON DE L'AGGLOMÉRATION ALBIGEOISE - SUBVENTION D'ÉQUIPEMENT POUR L'ACHAT DE MATÉRIEL**

**L'an deux mille vingt deux, le vingt sept juin**

Le conseil municipal s'est réuni, en séance publique, dans le lieu habituel de ses séances, sur convocation de Madame le Maire en date du 21 juin 2022.

Président : Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL    Secrétaire : Marie-Pierre BOUCABEILLE

Membres présents:

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Michel FRANQUES, Marie-Pierre BOUCABEILLE, Roland GILLES, Laurence PUJOL, Jean-Michel BOUAT, Marie-Corinne FORTIN, Odile LACAZE, Bruno LAILHEUGUE, Nathalie BORGHESE, Gilbert HANGARD, Fabienne MENARD, Enrico SPATARO, Anne GILLET VIES, Achille TARRICONE, Patrick BLAY, Stephen JACKSON, Geneviève MARTY, Jean-Michel QUINTIN, Zohra BENTAIBA, Jean-Christophe DELAUNAY, Laurence PLAS, Martine KOSINSKI-GONELLA, Alain REY, Daniel GAUDEFROY, Betty HECKER, Jean ESQUERRE, Maeva VASSET, Nathalie FERRAND-LEFRANC, Pascal PRAGNERE, Danielle PATUREY, Jean-Laurent TONICELLO, Nicole HIBERT, André BOUDES, Frédéric CABROLIER

Membres excusés :

Mathieu VIDAL donne pouvoir à Michel FRANQUES  
Naïma MARENGO donne pouvoir à Bruno LAILHEUGUE  
Marie-Louise AT donne pouvoir à Marie-Pierre BOUCABEILLE  
Jean-Luc DARGEIN-VIDAL donne pouvoir à Jean ESQUERRE  
Florence FABRE donne pouvoir à Nathalie BORGHESE  
Boris DUPONCHEL donne pouvoir à Jean-Laurent TONICELLO  
Sandrine SOLIMAN donne pouvoir à Danielle PATUREY

Membre(s) absent(s) :

Esméralda LAPEYRE

SPORTS

**35 / 22\_084 - UNION DU BADMINTON DE L'AGGLOMÉRATION ALBIGEOISE - SUBVENTION D'ÉQUIPEMENT POUR L'ACHAT DE MATÉRIEL**

référence(s) :

Commission attractivité du 16 juin 2022

**Service pilote : Direction des sports**

Autres services concernés :

Direction des finances

Elu(s) référent(s) : Michel Franques

**Michel FRANQUES, rapporteur,**

L'union du badminton de l'agglomération albigeoise, association sportive dont le siège social est situé à Albi, chemin de Bellecombe, propose la pratique du badminton loisir et compétition pour tous les publics avec une école de jeunes fédérale labellisée trois étoiles et une section para-badminton.

Cette association, qui compte plus de 160 licenciés, s'engage dans de nombreux projets et souhaite donc faire l'acquisition de nouveaux matériels, pour répondre au mieux aux besoins du club, à savoir :

- 4 tablettes de 10 pouces et 65 Go pour l'organisation de tournois.
- Des boîtes pour stocker et ranger du matériel
- Des volants de badminton en plumes

Le coût global de ces équipements spécifiques est estimé à plus de 3 200 € TTC.

Afin de soutenir les projets de cette association, il est proposé l'attribution d'une subvention globale d'équipement de 2 000 €.

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

Vu le code général des collectivités territoriales,

ENTENDU le présent exposé,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

**DÉCIDE**

D'attribuer une subvention d'équipement de 2 000 € à l'association union du badminton de l'agglomération Albigeoise sur l'année 2022 avec présentation des factures d'achat du matériel.

**DIT QUE**

Les dépenses d'équipement seront imputées au chapitre 204, article 2042.

Nombre de votants : 42

Unanimité

Envoyé en préfecture le 29/06/2022

Reçu en préfecture le 29/06/2022

Affiché le 29/06/2022

ID : 081-218100048-20220627-22\_084-DE

 SLOW

Pour extrait économique

Pour le Maire,  
Olivier LEVREY

Directeur général mutualisé  
Ville d'Albi et Communauté d'agglomération de l'Albigeois

*La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois à compter de sa notification ou de sa publication.*

*Cette saisine pourra se faire, pour les particuliers et les personnes morales de droit privé non chargés de la gestion d'un service public, par la voie habituelle du courrier ou via l'application informatique Télérecours, accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr>.*